

Bonneval en bonne vallée ...

mars 2014

Bulletin d'information des *Amis de Bonneval*

N° 35

Avis au lecteur,

L'assemblée générale de notre association se réunira le **samedi 29 mars 2014 à 15 heures**, salle du Chapitre de l'ancienne abbaye Saint Florentin, **Centre Hospitalier Henri Ey**.

Ordre du jour : Rapports moral et financier, tiers sortant, programme d'activité pour 2014.

Les adhérents, à jour de leur cotisation, sont invités à se porter candidats au Conseil d'Administration, auprès d'un membre du bureau avant l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Conférence : A l'issue de cette assemblée, **Mme Lydie Delanoue** nous présentera son ouvrage : « *CHATEAUBRIAND à MONTBOISSIER* », le roman des Mémoires.

Au sommaire de cette gazette :


Présentation du nouveau fascicule Beaupère : **Chapitre de la Prévôté**. On pourra se procurer cette brochure à notre permanence du Samedi de 15 à 17 heures au 28 rue de la Grève. Ou par envoi postal sur demande.

En pages 2 et 3, un épisode de la Grande Guerre. Note d'histoire locale. Les Sokols Tchèques à Bonneval, (28 juin 1914) par C. Marcel Robillard.

Puis d'après le *Messenger* du 3 septembre 1916 : La Société « **Le Sokol** » au front, Smutry Aug. Président du Sokol de Paris. Avec un hommage à **Paul Deschanel**.

Quelques nouvelles et avis divers relevés pour vous dans le « *Messenger de Bonneval, Voves et Orgères* » du premier semestre 1914.

Jean-Luc Durand




Histoire de la ville de Bonneval
et de son Abbaye

Les Amis de Bonneval

Chapitre de la Prévôté

10. BONNEVAL -- La Justice de Paix (XIV^e siècle), côté sud



par l'abbé Beaupère
curé de Saint-Sauveur de Bonneval au XVIII^e siècle

DOCUMENTS POUR SERVIR L'HISTOIRE DU CANTON DE BONNEVAL



L'assemblée générale de l'association :

Les Amis de Bonneval

aura lieu samedi 29 mars 2014 à 15 heures

Les Amis de Bonneval

Salle du Chapitre
Centre Hospitalier Henri Ey.



A l'issue de cette assemblée générale,
Mme Lydie Delanoue présentera son
ouvrage :

CHATEAUBRIAND à MONTBOISSIER

Le roman des Mémoires



Cette réunion est ouverte à tous, membres ou non de l'association

Illustration par Jean-Luc Durand

NOTES D'HISTOIRE LOCALE

Les Sokols tchèques à Bonneval

(28 Juin 1914)

Par C. MARCEL-ROBILLARD



BONNEVAL — CONCOURS DE GYMNASTIQUE - 28 Juin 1914
 Dusset Moineau, édit.

Le défilé - " Les Sokol "

E.D.

Le dimanche 28 juin 1914, par un temps splendide, se déroulait à Bonneval le *Congrès de l'Association fraternelle des Sociétés de Gymnastique d'Eure-et-Loir* auquel participaient 22 sociétés dont une, venue de Paris, attira particulièrement l'attention des spectateurs durant toute cette mémorable journée : *Les Sokols*. Bien peu de Beaucerons et de Percherons savaient alors des *Sokols* ce qu'ils en ont appris depuis 25 ans : à savoir que les Tchèques de Bohême, intégrés de force dans l'incohérent empire d'Autriche-Hongrie, ne manquaient pas une occasion ni ne négligeaient aucun moyen d'affirmer leur unité raciale et nationale, de fronder le gouvernement de la double monarchie, de résister à sa contrainte, de s'insurger contre ses lois. Et que la constitution dans toute la Bohême, dans tout ce qui fut, de 1918 à 1938 la République Tchécoslovaque de Masaryk et de Bénès, de puissantes sociétés de gymnastique étroitement fédérées sous le vocable de *Sokols*, constitua le plus merveilleux facteur d'unification nationale tchèque et de préparation du peuple tchèque à l'indépendance politique. Les Tchèques de Paris avaient, eux aussi, tels les Alsaciens-Lorrains de Paris, leur société amicale : elle revêtait la forme sportive du *Sokol*. De là la présence à Bonneval, chez nous, d'une délégation de 23 robustes gaillards vêtus d'un costume très différent du nôtre, coiffés d'une toque ronde, et groupés autour d'un drapeau dont les couleurs nous étaient alors inconnues.

28 juin 1914... Encore un mois de paix ! C'est au moment où dans la coquette salle Laigneau 120 convives allaient s'attabler que se répandit la nouvelle de l'assassinat du prince héritier d'Autriche François-Ferdinand et de son épouse morganatique Sophie de Hohenberg, nouvelle téléphonée par *La Dépêche d'Eure-et-Loir*.

L'archiduc héritier d'Autriche ! De cette Autriche qui retient la Bohême captive... Que va-t-il se passer en Europe ? La nouvelle est longuement commentée. Mais chacun fait honneur au menu et l'heure des discours arrive. Successivement prennent la parole MM. Martin, président du comité ; Jouanneau, maire de Bonneval ; Delavaud-Dumonteil, préfet d'Eure-et-Loir ; Viollette, vice-président de la Chambre ; Lhopiteau, sénateur ; Mignot-Bozérian, député ; le commandant Belleville ; Vayssié, président de *l'Association Fraternelle* ; Auzaunet, président du jury. Enfin M. Smutny, président des *Sokols*, demande la parole. Il s'exprime bien en français, encore que certaines de ses tournures décèlent cet effort de traduction instantanée que connaissent bien ceux qui doivent parler en public dans une langue étrangère :

« Camarades — dit-il — je veux d'abord, au nom de la société « *Le Sokol* », vous remercier du geste fraternel que vous avez eu à notre égard en nous priant de prendre place parmi vous. Amitié et camaraderie

datent depuis longtemps entre les gymnastes français et les *Sokols* et se trouvent d'une année à l'autre plus et plus resserrée (*sic*). Les visites de nos amis Français



chez nous nous apportent l'encouragement pour la lutte dans notre pays opprimé de tous ses droits.

« C'est le même ennemi qui nous menace, c'est la même race qui se trouve près la frontière de l'Est.

« Nous ne pouvons pas être assez reconnaissants pour la France hospitalière qui est devenue notre seconde patrie, envers laquelle nous avons tous les devoirs.

« Soyez persuadés, chers amis, que nous ne manquons pas à nos devoirs, et que, quand la France appellera ses fils pour défendre la Patrie, nous, sous le même drapeau tricolore, côte à côte avec vous, nous marcherons contre les envahisseurs.

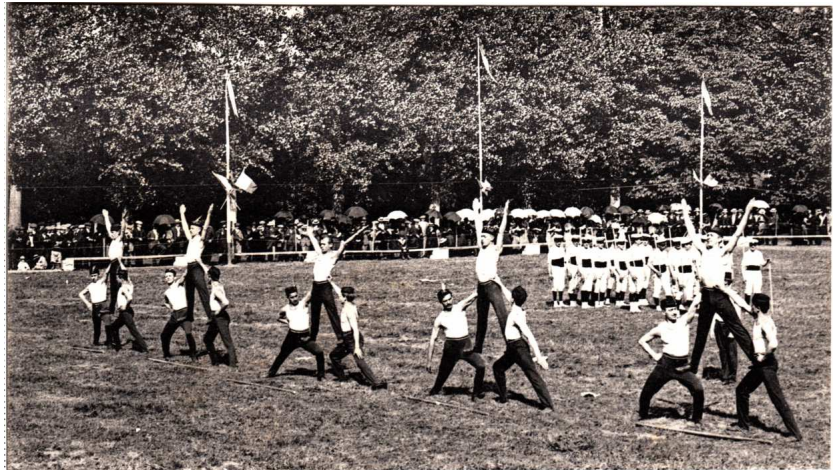
« Je lève mon verre à la grandeur de la France très forte et à la prospérité de la ville de Bonneval de laquelle nous tous garderons les meilleurs souvenirs. Vive la France ! »



Bonneval — Concours National de Gymnastique — 28 Juin 1914 — "LE SOKOL" déjeûne

Après un discours de remerciement de M. Peuret, conseiller général, les *Sokols* entonnent à la demande générale leur hymne national. Celui-ci est écouté dans le silence absolu ; le chant grave, au rythme religieux comme celui de tous les hymnes slaves, est impressionnant. La « *Marseillaise* » entonnée par tous les convives, clôt le banquet.

28 juin 1914... Un mois après : la Guerre ! Et nous savons comment ces Tchèques de Bohême, ces *Sokols* aux muscles d'acier ont tenu la parole donnée par un des leurs à la France amie représentée par leurs futurs frères d'armes de la Beauce et du Perche. La République Tchécoslovaque a vécu vingt ans ; et c'est de nouveau l'absorption par un grand État germanique. Pour combien de temps ? Nul le ne peut dire, mais ce que chacun sait bien, c'est que le mouvement *Sokol*, l'esprit *Sokol* ne sont point morts ; qu'un puissant réseau *Sokol*. tissé dans tout le pays



BONNEVAL — CONCOURS DE GYMNASTIQUE — 28 Juin 1914
Doussel Moineau, édit. Mouvements d'ensemble - " Les Sokol "



tchèque et slovaque, résistera, aujourd'hui comme naguère, à toute assimilation, contrecarrera toute mesure de force, préparera la revanche du Droit.

28 juin 1914... Une grande voie de Bonneval. des mats ornés de drapeaux, des guirlandes, des toits d'ardoise et de tuile plate, une longue maison où s'étale une copieuse enseigne : « Ancienne Maison Lhuillery-Furcy... Matériaux de construction... Bois de chauffage... etc... ». Et, très droits, l'allure noble, entre deux rangs de spectateurs intrigués par leur costume, les *Sokols* qui défilent. précédés de leur curieux drapeau... C'est une photo déjà pâlie : une photo de Gustave Fouju, l'ancien président des « *Amis de la Beauce* ».

C. MARCEL.-ROBIL.LARD,

Jouy, août 1939.

Le Messager du 3 septembre 1916

La Société « Le Sokol » au front.

La plupart de nos lecteurs, sinon tous, se souviennent encore de cette superbe société défilant en tête des sociétés venues, d'un peu partout, prendre part au si brillant concours de gymnastique organisé à Bonneval un mois avant la déclaration de guerre. Aussi, est-ce avec plaisir que nous reproduisons textuellement, y compris l'orthographe, cette belle lettre adressée par le Président des Sokols à M. le Maire de Bonneval qui l'a communiquée à notre société de tir et gymnastique « La Bonnevalaise » laquelle nous l'a communiquée, à son tour :

Saint-Brice-en-Cogles. 28 août

Cher Monsieur le Maire.

Je me permets vous écrire au bout de deux ans de la guerre, je crois que vous serez surpris par ma lettre.

Sûrement vous vous souvenez, M le Maire, de la belle fête gymnastique organisée à Bonneval le 28 juin 1914, à quelle fête notre Société « Le Sokol » de Paris a eu l'honneur d'assister. La chaleureuse réception, pas seulement par les camarades gymnastes, et surtout l'accueil bien amical de la part de la population de la ville de Bonneval, restera un des meilleurs souvenirs dans les annales de la Société.

A la fin de le banquet, après avoir d'abord appris par M. le Préfet, la nouvelle de la mort du héritier de cette misérable Autriche et sa femme, je prévoyais de suite l'embrouillement dans les affaires politiques. Vous vous souvenez, M. le Maire, des paroles quelles je prononçais, au nom de tous mes camarades : (La France notre second Patrie), attaquée, nous la défendrons côte à côte, avec les camarades Françaises contre les envahisseurs.

Les paroles données étaient tenues le 21 sept 1914, le premier, jour des engagements volontaires, presque 600 de mes compatriotes, dont 143 sur 167 membres de la Société le « Sokol » de Paris, (les 24 restants de la Société, en grande partie ajournés) étaient acceptés dans l'armée Française et versés au 1er régiment étranger. A la fin du mois octobre après l'instruction à Bayonne, nous étions envoyés au front dans les environs de Reims.

Le 9 mai 1915, à Arras. la compagnie, uniquement composée des Tchèques, parcourait en tête du régiment dans 1 h. 20. plus que 4 kilomètres, traversant 3 lignes boches Nôtres pertes étaient plus que 50 morts et pas loin 151 blessés. Le 17 juin le régiment contre attaquait de nouveau. Le 25 sept, nous étions à l'attaque de Champagne où, heureusement nôtres pertes n'étaient pas lourdes Le 4 juillet, cette année, nous avons attaqué dans la Somme, à Belloy-en-Santerre où nous avons encore perdu douze des nôtres et trente blessés. J'étais aussi parmi les blessés par une balle de schrapnel dans le dos. Aujourd'hui, grâce au dévouement du personnel de l'hôpital, je suis guéri et bientôt je reprendrai ma place au milieu de mes camarades, de ne pas manquer le moment quand la bête sauvage, traquée de tout le côté, prendra la direction de ses frontières et notre victoire assurera la paix du monde entier.

Je suis fier pouvoir dire, comme d'ailleurs tous mes camarades, perdre le sang pour la belle France, car combattant pour la France nous combattons aussi pour la liberté de notre pays natal — La Bohême opprimée.

Notre régiment a eu plusieurs citations et fait partie de la division quelle, la première, a eu des fourageurs .

Veillez agréer. Monsieur le Maire, mes sincères salutations bien distinguées.
SMUTRY AUG. Président du Sokol de Paris



Couplet

France au cœur fier, noble patrie
Terre où naquit la liberté
Travaille en paix, mère chérie
Pour protéger l'Humanité

Refrain

*Si des jours néfastes troublent ton labeur
Tes petits gymnastes seront là sans peur
A tes cris d'alarmes défilant au pas
Ils prendront les armes comme des soldats
A tes cris d'alarmes défilant au pas
Ils prendront les armes comme des soldats*

Terre des forts flambeau du monde
Tout est jaloux de ta splendeur
Car ta clarté vive et féconde
Fait ton repos et ta grandeur

Refrain

Tous les enfants O douce France
Veillent sur toi le cœur joyeux
Les yeux fixés sur l'espérance
Pour toi toujours volant aux cieux

Refrain

Sonne Clairon ! Ta voix sonore
Rend ce beau jour plus solennel
Chante la paix résonne encore
Plus haut, plus clair pour Deschanel!

Refrain2

*Célébrons la gloire de ce grand Français
Son nom dans l'histoire se grave à jamais
Que plein de liesse monte vers le ciel
Ce cri d'allégresse Vive Deschanel
Que plein de liesse monte vers le ciel
Ce cri d'allégresse Vive Deschanel*

Photos et documents © Fondation Sidoisne
Textes : M Robillard 1939 - Le Messager 1916

Quelques nouvelles de 1914, d'après le "Messager de Bonneval, Voves et Orgères"

4 JANVIER 1914

Informations

Les évêques et le tango

Les évêques de Verdun et de Lyon ont interdit la danse du tango à leurs diocésains.

Pluies et inondations

A la suite des abondantes pluies ou chutes de neige qui se sont abattues sur la région ces jours derniers, et tout particulièrement de samedi à dimanche, c'est-à-dire pendant 24 heures, sans discontinuer, tous les cours d'eau, petits et grands, sont sortis de leurs lits, causant de tous côtés, dans les vallées, des dégâts aux riverains. Chez nous, l'Ozanne et le Loir ont subi, dimanche soir, une forte crue, qui, signalée de Brou et de Saumeray, fut annoncée à son de caisse à Bonneval, dans la soirée. N'atteignant son maximum que vers deux heures du matin, 1 m 15 à l'échelle du pont Saint-Jacques de la rue de Châteaudun et 1 m 60 au pont de Boisville.

11 JANVIER 1914

Pré-Saint-Martin. - Lundi, en tirant d'une meule la paille nécessaire à ses moutons, M. Ademar Richard, de Secouray, commune de Nottonville, berger chez M. Laurent Ricois, d'Aigneville, se trouva pris sous la meule qui s'éboula et fut si gravement blessé qu'il expira trois jours plus tard à l'hôpital de Bonneval où on l'avait transporté.

Sancheville. - Lundi ont eu lieu, à Sancheville, les obsèques de M. Naud, tonnelier à Sancheville.

Parmi l'assistance qui avait tenu à l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, nous citerons les sapeurs-pompiers et une délégation des C. T. Tonneliers Doleur de la ville de Tours, dont le défunt faisait partie.

En cette douloureuse circonstance, nous adressons nos vives condoléances à la famille.

Châteaudun. - Samedi, en voulant mettre en marche une automobile, M. Vermot, ouvrier mécanicien rue de Varize, eut le poignet droit fracturé par un retour de manivelle.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite
Une Maison
AVEC JARDIN
A usage d'épicerie et buvette
Récemment occupée par M. et Mme
GARNIER, rue Pont-de-Boisville.
S'adresser au bureau du Journal.

18 JANVIER 1914

Informations

Le tango encore condamné

Le Cardinal Amette, archevêque de Paris, vient, lui aussi, de condamner le tango « danse inconvenante » qu'il juge « de sa nature lascive et offensante pour la morale ».

Etude de M^e Paul DEMESSE, notaire à Bonneval

A LOUER
Le MOULIN de CROTEAU
Commune de BONNEVAL
ET
6 hectares 63 ares 30 centiares
De Terre et Pâturage
S'adresser pour tous renseignements,
à M^e Paul DEMESSE, notaire à Bonneval.

Bonneval. - Par décret de M. le Président de la République, est approuvée la délibération du Conseil municipal de Bonneval du 9 novembre 1913 par laquelle cette assemblée a voté une concession trentenaire et gratuite de terrain dans le cimetière communal, pour servir à la sépulture de M. Paget, garde-Champêtre, décédé récemment.

A l'Asile. - Par arrêté du préfet d'Eure-et-Loir en date du 26 décembre 1913, M. Grugeon Eugène-Julien, ancien chef de bureau à la préfecture d'Eure-et-Loir, a été nommé secrétaire de la direction de l'Asile d'aliénés de Bonneval.

25 JANVIER 1914.

Classe 1914. - Voici la liste des conscrits de la commune de Bonneval : Blanvillain Maurice, Clément Georges-Eugène, Cotereau

Gaston-Aristide, Dupéty Louis-Aimé, Durand Lucien-Maurice-Ernest, Durand Marcel-Maxime, Ellin Raoul-René-Achille, Guérin Bernard-André, Haloin Louis-Henri, Jolivet Jacques-Octave, Leroy Robert-Henri, Lesage Charles-Alphonse-Emile, Lhoste Auguste-Ernest, Lucereau Louis-Pierre, Mariette Maurice-Jacques-Robert, Marquet Robert-Félicien, Mercier Albert-Léon-Clodius, Mortier Raoul-Olivier, Piquet Robert-Maurice, Plateau Fernand-Henri, Proust Georges-Jules, Roncier Emile-Alexandre.

AVIS

M. MEISSONNIER-ROCHE, informe qu'il a transféré son atelier de chaudronnerie et ferblanterie rue Bas-de-l'Eglise, à Bonneval, dans la maison dernièrement occupée par M TOUPET-VASSORT.

01 FÉVRIER 1914

Villiers-Saint-Orien. - Un propriétaire du Mesnil s'est vu dresser procès verbal, mercredi pour avoir oublié d'orner d'un collier le cou de son chien.

08 FÉVRIER 1914

Distribution d'énergie électrique. - *Enquête.* - Le maire de la commune de Bonneval, donne avis qu'en exécution d'un arrêté de M. le Préfet d'Eure-et-Loir en date du 30 janvier 1914, une enquête publique sera ouverte dans cette commune sur le projet de concession d'une distribution d'énergie électrique, par la commune, à MM. Baguès frères, 31, rue des Francs-Bourgeois, à Paris.

En conséquence, les pièces composant ce projet resteront déposées à la Mairie pendant huit jours, du lundi matin 9 février au lundi soir 16 février 1914, pour que chaque habitant ou intéressé puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, M. Lesage Jules, propriétaire à Bonneval, Commissaire désigné par M. le Préfet, ouvrira un procès-verbal d'enquête et recevra, pendant trois jours consécutifs, les mardi, mercredi

et jeudi, 17, 18, 19 février 1914, de 11 heures du matin à 2 heures du soir, à la Mairie de Bonneval les déclarations, réclamations et observations des habitants et des intéressés.

Les observations transmises par écrit seront annexée au procès-verbal d'enquête.

HORLOGERIE NOUVELLE

Fondée en 1909

Pivotage - Pièces détachées

A. AUDIS HORLOGER

Rue Bas de l'Eglise à BONNEVAL.

Avisé sa clientèle qu'il vient de s'assurer le concours de son neveu **M. FILLON**, ex premier ouvrier des ateliers de réparations de la Maison **CHABARDÈS**, de Paris.

L'on peut donc être assuré d'un travail très soigné et rapidement livré. Réparations de toutes pièces d'horlogerie modernes ou anciennes.

Machines à coudre « New Home » et « Excelsior »

Achats d'Antiquités

15 FÉVRIER 1914.

Le ruban violet. - Sur la liste des nouveaux officiers de l'instruction publique, nous relevons avec plaisir les noms de M. le docteur Déricq, directeur-médecin de l'asile d'aliénés de Bonneval, et de notre confrère et collègue, M. Vannier, de « La Gazette de La Loupe », auxquels nous adressons nos bien vives félicitations.

Sancheville. - La fête annuelle dite foire de mars, est fixée désormais au premier dimanche de mars. Elle aura donc lieu cette année le dimanche 1^{er} mars 1914.

Orgères. - Par décret du 4 février, est attribuée à la commune d'Orgères (Eure-et-Loir) la dénomination d'« Orgères-en-Beauce ».

Poupry. - Vendeur pour la maison du « Planteur de Caiffa », Alphonse Fluneau cheminait sur la route de Poupry, avec son chien attelé sur sa voiture lorsqu'il fit la rencontre des gendarmes qui, par une contravention en règle, lui rappelèrent que ce procédé est interdit en Eure-et-Loir.

22 FÉVRIER 1914.

Hôpital de Bonneval. - Dans sa séance du 17 février, la Commission administrative de l'hôpital, considérant que les revenus de

l'Établissement deviennent insuffisants pour assurer le traitement des hospitalisés, a décidé de supprimer à partir du 1^{er} mars la distribution de bons de viande faite le samedi à l'hôpital au vu d'une feuille de maladie de l'assistance médicale gratuite.

L'ordonnateur n'est autorisé à délivrer désormais des bons de viande que dans des cas tout à fait exceptionnels et d'extrême urgence.

01 MARS 1914.

Saint-Martin. - M. Moïse Moussu, cafetier à Saint-Martin-du-Péan, informe qu'à l'occasion des brandons, dimanche 1^{er} mars, il fera bal dans son établissement.

Guibert. - M. Perrot, cafetier à Guibert, informe qu'il fera la fête dite des Brandons, dimanche 1^{er} mars. Bon vin et bons gâteaux, bal le soir.

Villiers Saint Orien. - Trois cultivateurs de cette commune se sont vus dresser contravention pour avoir oublié d'observer, en laissant divaguer leurs poules, l'arrêté pris en raison de la fièvre aphteuse.

08 MARS 1914.

Atterrissage d'un biplan. - Un biplan militaire « Le Faïdherbe » offert par les anciens du génie de Lille, a atterri mardi matin vers 10 heures, à proximité du champ de tir de « La Bonnevalaise ». Absolument gelé par la bise qui soufflait, le pilote s'était vu obligé d'atterrir pour se dégourdir les membres.

A onze heures il reprenait son vol qu'il continuait vers Châteaudun, salué par les vivats des nombreux bonnevalais accourus sur le lieu de l'atterrissage.

Ciquantenaire. - Une matinée-concert suivie d'un grand bal, le soir, sera organisé à Bonneval, le 19 avril prochain, par la Fanfare Sainte-Cécile à l'occasion de son cinquantenaire. Nous en reparlerons.

Au concours d'apprentis. - Sur la liste des lauréats du concours d'apprentis nous relevons :

Ajusteurs mécaniciens, 1^{er} année, 1^{er} prix G. Aubry ; 2^e prix, J. Maksud, tous deux chez M. Aubry à Bonneval.

Avis. - M. Joyeux, chirurgien-dentiste, a l'honneur d'informer sa clientèle que depuis le lundi 16 février, son cabinet est transféré rue Hérisson, près de l'hôtel des Trois

Rois, à Bonneval. Consultations tous les lundis, le matin sur rendez-vous et de 1 h. à 4 heures.

15 MARS 1914

Chez nos sapeurs pompiers. - Par décret du 25 février, sont nommés aux grades ci-après, dans notre compagnie de sapeurs-pompiers :

Capitaine, M. Marcel Gouache ; Lieutenant, M. Charles Maupu ; sous-lieutenant, M. Angélys Fayolle.

Du 24 février. - Transcription de l'acte de décès de Noilleau Fernand Mary-Jules, 21 ans, soldat au 102^e de ligne décédé à Paris le 12 février.

22 MARS 1914

Double sauvetage. - Deux enfants, les petits Moussu, âgés de cinq et trois ans, s'amusaient dimanche soir, à l'abreuvoir de la porte Saint-Roch quand le plus jeune tomba à l'eau entraînant son aîné qui avait cherché à le rattraper.

Témoin de la scène et se sentant impuissante à porter secours aux deux pauvres petits une jeune fille du quartier, Melle Deniau, courut chercher Mme Dalmagne qui accourut et retira l'un des enfants, mais le deuxième, entraîné par le courant grossi par les pluies, allait se noyer ; déjà entre deux eaux, il passait sous le pont quand arrivèrent MM. Delachaume, épicier, et Cohu, marchand de nouveautés. Dévalant vivement la rive très élevée en cette endroit, M. Cohu retenu par ses vêtements par M. Delachaume se mit à l'eau jusqu'à la ceinture et, en se penchant, put saisir le bambin qui, à demi asphyxié, avait perdu connaissance.

Transporté chez M. Dalmagne puis à l'hôpital, l'enfant put être rappelé à la vie par M. le docteur Larrieu que l'on avait prévenu.

Nous adressons nos vives félicitations aux sauveteurs.

Bal travesti. - Dimanche 22 mars, à l'occasion de la Mi Carême, grand bal travesti, salle Laigneau Leveigue.

Fête de Quartier. - Dimanche 29 mars, fête de la place Leroux. A cette occasion chevaux de bois, tirs, loteries, confiseries. Concert par la fanfare Sainte-Cécile. Bal le soir.

Bal travesti. - Un groupe de jeunes gens organise un bal paré et travesti sous la véranda du Café de la Place, à l'occasion de la Mi Carême, dimanche 22 mars.

Etude de M^e TALVARD, notaire à Bonneval

ADJUDICATION LE DIMANCHE 26 AVRIL 1914

A une heure et demie

En l'étude de M^e TALVARD, notaire

Usine à Vapeur

Sise à BONNEVAL, actuellement exploitée en féculerie

NOTA. — Les bâtiments et le terrain seront vendus en bloc ou par lots avec ou sans matériel, au gré des amateurs.

Cette usine conviendrait particulièrement pour distillerie. On pourrait encore la transformer facilement en logement de rapport ou en bâtiment de culture.

Faculté de traiter de gré à gré avant l'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements, à M. Victor CHARTIER, propriétaire, ou au notaire.

29 MARS 1914

Nomination. — Nous apprenons avec plaisir que M. Henri Denizet, licencié en droit, ancien notaire à Bonneval, est nommé juge de paix suppléant du canton de Sceaux (Seine) Nos félicitations.

Meslay-le-Vidame. — M. G. Guérin a été nommé garde-champêtre en remplacement de M. Génier, démissionnaire.

Cantons Voisins

30e Territorial. — L'appel du 30e régiment territorial d'infanterie qui devait avoir lieu à Chartres, du 2 au 11 avril 1914, est contremandé et reporté en fin d'année. Les territoriaux convoqués doivent remettre immédiatement leur ordre d'appel soit à la gendarmerie de leur résidence, soit à la poste sous enveloppe ouverte et non affranchie à l'adresse du Commandant de Recrutement qui l'a établi.

Saint Christophe. — Vendredi 20 mars, la tempête a jeté bas le sommet du pignon de l'église de Saint Christophe, qui dans sa chute, a défoncé la toiture de la sacristie.

05 AVRIL 1914

Passage de troupes. — Le maire de la commune de Bonneval a l'honneur d'informer les habitants, qu'une colonne du 44^e régiment d'artillerie, à l'effectif de 42 officiers, 89 sous-officiers, 667 brigadiers et canonniers, 810 chevaux, 109 voitures, arrivera à Bonneval le 19 avril prochain et en repartira le 21.

Les hommes seront logés chez les habitants.

Vente d'une jument. — Le 9 avril, à 14 h 30, il sera vendu aux enchères publiques, sur la place du 18 octobre à Châteaudun, une jument âgée de 9 ans, taille 1 m. 65, provenant de la brigade de gendarmerie de Bonneval. Cette jument est bien conformée et ferait une bonne poulinière.

Cantons voisins

Arrou. — Désagréablement surpris, ces jour-ci, en constatant qu'un maraudeur lui avait enlevé deux poules, M. Lecoq, cultivateur aux haies, a chargé la gendarmerie de rechercher le ravisseur.

Annonces et Avis divers

Etude de M^e TALVARD notaire à Bonneval

Chevaux, Vaches

BREBIS, AGNEAUX

Attirail de Culture

À Vendre aux Enchères

**Le JEUDI 14 MAI 1914, à 1 heure
Et lendemain même heure**

A la ferme de la MOTTE, commune de Flacey, exploitée par M. et Mme RAIMBERT BRETON.

4 chevaux 2, 3 et 4 ans.

1 taureau 2 ans, 5 vaches pleines de 6 à 9 mois.

50 brebis, 40 agneaux.

2 chiens de garde et de berger.

2 tombereaux, 1 tonne en fer et son charriot. 1 semoir à engrais marque Maguier. 1 herbière à 2 chevaux 1 javeluse à 2 chevaux, 4 charrues, 1 canadien. 9 herbes, 1 rouleau fonte, 2 meules, 1 traîneau. 1 pressoir, 1 casse-pommes, 1 trieur « D r is ».

Colliers de charrie, bricole, traits de voiture

1 batterie trépigieuse système Arrondeau, 1 autre système Gougis.

Râteliers, doubliers, bœquets, claies de parc en fer et bois et leurs crosses, cabane de berger.

2 cuves, 3 coupes-racines, 2 auges en fer, 1 en bois.

Et quantité d'autres bons objets de culture.

4 Mois de Crédit aux personnes solvables et connues du notaire ou des vendeurs. Les personnes qui ne seraient pas connues devront se munir au préalable d'un certificat de solvabilité de leur maire ou d'un notaire.

On commencera à 1 heure précise par les chevaux et bestiaux.

12 AVRIL 1914

Neuvy-en-Dunois. — M. Steau, garde-champêtre à Neuvy, auquel nous adressons nos félicitations, vient de se voir décerner une médaille d'honneur de bronze, pour s'être distingué dans une récente circonstance.

03 MAI 1914

Défense des blés. — Par arrêté de M. le Maire de Bonneval, en date du 3 mai 1914, il est fait défense d'aller, à partir de ce jour, dans les champs ensencés en blé, en méteil ou autres grains ronds, notamment pour y cueillir de l'herbe.

Les gardes-champêtres veilleront à l'exécution de cet arrêté.

Atterrissage d'un aéro. — Dimanche dernier, vers quatre heures et demie, un biplan piloté par l'aviateur Frantz, accompagné de deux voyageurs, dont une dame, a atterri route de Chartres, dans un champ de guéret, près de la caserne de gendarmerie.

Une demi-heure plus tard le pilote et ses voyageurs reprenaient leur vol, salués par les ovations de nombreux curieux vivement intéressés par la manœuvre du décollage de l'appareil.

10 MAI 1914.

Par la portière. — Venant de Dreux, par le train 1343 arrivant à Bonneval à 1 h 46, le 1^{er} mai, un aliéné que l'on conduisait à l'asile de Bonneval, réussit à tromper la surveillance de son gardien et, ouvrant la portière de son compartiment, sauta sur la voie, entre les stations de Moriers et Bonneval. C'est en vain qu'on fit des recherches pour retrouver le pauvre dément qui, très probablement indemne de blessures sérieuses, prit la fuite à travers la campagne et ne put être rejoint.

Fête de quartier. — M. Planchenault, aubergiste, informe qu'il fera la fête de quartier, dite des Corsins, dimanche 10 mai.

A cette occasion : concert par l'harmonie Saint-Michel à 3 heures et demie. Tirs, confiseries. Rafrâchissements de 1^{er} choix et bons gâteaux. Le soir, grand bal couvert.

Montboissier. — Grand bal Bréan, le 16 mai à Augonville, à l'occasion d'une vente. Brillant orchestre Limonaire.

Gault-Saint-Denis. — La fête des

commerçants aura lieu le dimanche 17 mai prochain. A cette occasion : grand bal Laigneau-Levieuge sur la place publique, tirs, confiseries, chevaux de bois, etc...

24 MAI 1914.

Passage de troupes. - Nous rappelons qu'une colonne du 31^e d'artillerie, à l'effectif de 24 officiers, 65 sous-officiers, 507 brigadiers et canonniers, 575 chevaux, 75 voitures, arrivera à Bonneval le 29 mai, venant de Voves, et en repartira le 30 pour se rendre à Brou.

Ces troupes seront logées chez les habitants.

Bouville. - La fête patronale de Saint-Chéron aura lieu le dimanche 31 mai et le lundi 1^{er} juin.

A Voves

Ouarville. - Contraints par l'orage d'interrompre leur randonnée aérienne, deux ballons ont atterri, sur le territoire de cette commune, le premier entre Ouarville et Ensonville, le second près d'Edeville. Les passagers ont été conduits en voitures à la gare d'Auneau, par deux cultivateurs du pays : MM. Veillard et Levassor.

A Orgères

Dambron. - Dimanche soir, pendant l'orage, la foudre est tombée sur le clocher de l'église, occasionnant d'importants dégâts. Des pierres ont été détachées de la voûte ainsi qu'à la façade qui menace de s'écrouler. On a dû fermer l'église par mesure de sécurité.

07 JUIN 1914.

Attribution du prix de vertu de la fondation Lesieur. - Un prix de vertu de 200 fr., fondé par feu M. Lesieur sera décerné cette année à la fille la plus recommandable de la commune, née dans la commune de Bonneval, âgée de 18 ans à 25 ans, sans tache, choisie par le Conseil municipal.

Les candidatures, présentées par les jeunes filles elles-mêmes, par leurs

parents ou par des personnes qui s'intéressent à elles, devront être produites à la mairie avant le 22 juin, dernier délai.

Mauvaise mère. - La femme L.. de Dampierre-sous-Brou, s'était rendue à Chartres pour abandonner dans la cathédrale deux de ses enfants, âgés l'un de deux ans, l'autre de cinq mois, et se disposait à reprendre le train quand elle fut arrêtée à la gare.

Agée de 24 ans, cette femme avait été elle-même abandonnée par son mari qui avait emmené l'aîné de ses enfants. Elle a déclaré avoir voulu abandonner ses enfants, ne pouvant plus les nourrir.

14 JUIN 1914.

Louée des domestiques. - La grande louée de Saint-Jean, pour domestiques des deux sexes, se tiendra le lundi 22 juin, à Bonneval, sur la place du marché. Celle des charretiers se tiendra le jour de la Saint-Jean, 24 juin, sur la même place.

Fête de Petite Pentecôte. - M. Ricois, cafetier à Saint-Martin, informe qu'à l'occasion de la petite Pentecôte, dimanche 14 juin, il fera fête dans son établissement. Bal le soir. Bon vins et bons gâteaux.

Flacey. - Ces jours derniers, à l'issue d'un crépage de chignons en règle, au cours duquel noms d'oiseaux avec accompagnement de boxe et chausson dont elles furent les actrices, Mme G... et Mme B..., ne vivant pas positivement en bon voisinage au hameau de Moresville, sont allées l'une et l'autre faire constater leurs blessures, Mme B.. par M. le docteur Larrieu, Mme G... par M. le docteur Maksud. Cette dernière a porté plainte.

Villiers-Saint-Orien. - Par arrêtés préfectoraux en date du 26 mai 1914, la commune de Villiers-Saint-Orien est autorisée :

1° A acquérir de Mme Veuve de Besnard de Sauveterre, moyennant le

prix principal de 150 francs, un terrain d'une superficie de 60 ares 72, situé au lieu dit l' « Ormeteau », pour l'établissement d'un nouveau cimetière.

2° A emprunter à la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse une somme de 8.000 francs destinée au paiement des dépenses occasionnées par l'établissement du nouveau cimetière.

3° A s'imposer extraordinairement pendant 30 ans, à partir de 1915, 12 centimes additionnels pour le remboursement de l'emprunt en question.

A Voves

On a téléphoné... sans fil de Paris à Voves. - La Compagnie générale de radiotélégraphie, qui possède les licences du système de téléphonie sans fil du capitaine de frégate Colin et du lieutenant de vaisseau Jeance, a effectué la semaine dernière, avec un matériel de conception et d'exécution complètement françaises, une communication d'une réelle valeur commerciale.

A cet effet un poste émetteur était installé à la station du numéro 60 de la rue des Plantes et deux postes récepteurs, l'un à Paris, au numéro 25 de la rue des Usines, et l'autre, dans notre département, à Voves, à 103 kilomètres de Paris.

Les expériences faites ont remarquablement réussi.

28 JUIN 1914

Arrêté municipal. - Le maire de Bonneval, vu l'arrêté de M. le Préfet d'Eure-et-Loir du 23 août 1910, autorise MM. les cafetiers, cabaretiers et débitants de boissons à tenir leurs établissements ouverts pendant la nuit entière du 28 au 29 juin à l'occasion du concours de gymnastique.

Massuères. - M. Neveu-Belhomme, cafetier à Massuères, fera un tir au pavois, dimanche 5 juillet. Quatre lots à gagner : Le pavois, un lapin, bouteille vin bouché, un gâteau. - Bal le soir.

Appel à Cotisation : la cotisation annuelle est de 12 € (étudiants : 6 €)
Votre participation est très importante pour la bonne marche de notre association,
c'est la partie la plus importante de notre budget !

Vous pouvez la régler par chèque à l'ordre des Amis de Bonneval et :

- le déposer à la permanence de l'association, le samedi après-midi entre 15 et 17 heures, au 28 rue de la Grève
- ou l'adresser par la Poste : **Les Amis de Bonneval, 28 rue de la Grève - 28800 BONNEVAL**

L'association est aujourd'hui présente sur Internet à l'adresse suivante : <http://lesamisdebonneval.free.fr>